

Le mot de la Présidente

Pessac, le 28 janvier 2010

Chères collègues, chers collègues,

La réforme de la formation et du recrutement des enseignants est encore au cœur de l'actualité universitaire. En réponse aux arrêtés du 23 décembre 2009 sur les masters et du 28 décembre sur l'organisation des concours, son comité a adopté, le 23 janvier, les termes d'une déclaration adressée à Valérie Péresse et à Luc Châtel, aux Inspecteurs Généraux et aux IPR d'Espagnol et de Portugais. Elle a également été envoyée aux syndicats, à la Société des Agrégés et aux présidents des autres sociétés savantes de langues et cultures étrangères avec lesquels la SHF est en contact. Vous pouvez consulter ce texte sur le site de notre société.

La présidente de la SHF a participé, le 23 janvier après-midi, à une réunion du Forum des sociétés savantes qui se tenait à l'Institut Poincaré (Paris). Un échange d'informations sur la réforme de la formation et du recrutement des enseignants a été suivi de diverses interprétations de l'article 2 de l'arrêté du 20 janvier fixant les diplômes et titres permettant de se présenter aux concours (le document est consultable sur le site de la SHF) : faut-il avoir obtenu le diplôme de master pour se présenter au CAPES – ce qui contredirait l'arrêté sur l'organisation des concours – ou pour le valider ? L'essentiel des débats a néanmoins porté sur la réforme des lycées. Elle concerne tout particulièrement l'enseignement des langues par la suppression de la distinction entre LV1 et LV2 au bénéfice de « groupes de compétences » regroupant les élèves par niveaux, mesure qui a des incidences sur les effectifs de la classe, l'emploi du temps et les postes. La SHF, comme la Société des langues néo-latines, va signer le communiqué proposé, sur cette réforme, par le Forum.

Vous trouverez aussi sur le site de la SHF le rapport d'étape remis le 14 janvier 2010 à Valérie Péresse par le Conseil pour le Développement des Humanités et des Sciences Sociales. Il mérite qu'on en prenne connaissance et qu'on réfléchisse à l'état des lieux qu'il dresse ainsi qu'à ses propositions concernant l'avenir des universités de Lettres et Sciences Humaines.

La SHF est plus que jamais soucieuse de la visibilité de l'hispanisme mise à mal par les regroupements des UFR et des laboratoires ainsi que par le développement de la transversalité dans la recherche. L'affichage des travaux des hispanistes français est un moyen de contribuer à cette visibilité. Aussi la SHF poursuit-elle le recensement, amorcé en 2009, des revues et des collections et travaille-t-elle à l'amélioration de son Bulletin Bibliographique en ligne.

Trois publications verront le jour dans les prochains mois. Les actes du 34^e congrès, de mai 2009, sont sous presse ; celles du congrès SHF/APFUE de novembre 2008 seront bientôt en ligne sur le site de « La clé des langues » ; enfin, celles des Journées d'Étude d'Aix de mai 2008 sont annoncées pour la fin du printemps.

Vous recevrez très prochainement les informations relatives à l'organisation des Journées d'Étude des 20 et 21 mai 2010 qui seront consacrées à « L'enseignement de la langue dans l'hispanisme français ». Nouveaux publics, nouveaux besoins, nouveaux enjeux : sachons saisir cette occasion de faire le point, dans une visée prospective, sur l'évolution de l'enseignement des langues ibériques et ibéro-américaines.

L'échéance suivante sera le 35^e congrès des hispanistes français qui se tiendra les 20, 21 et 22 mai 2011 et sera pris en charge par nos collègues de l'université Paul Valéry-Montpellier 2. Le thème retenu tient en un mot : « Guerres ».

En cette fin de mois de janvier, permettez-moi, chers collègues, de vous souhaiter une année fructueuse et heureuse.

Geneviève CHAMPEAU

